



RAPPORT ANNUEL

2021-2022



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Pour mieux soigner.

TABLE DES MATIÈRES

1 LA FONDATION

- 1 Notre mission renouvelée
- 1 Notre vision
- 1 Nos valeurs
- 1 La Fondation en bref
- 2 Mot de la présidente
- 4 Orientations stratégiques
- 5 Conseil d'administration

6 BOURSES ET DISTINCTIONS

- 6 Bourses Noëllette-Drouin
- 8 Prix *Reconnaissance régionale*
- 9 Création de deux programmes de bourses universitaires
- 10 Nouvelle bourse Joan-Walker-Payette
- 11 Subventions *Pour mieux soigner*

13 RAYONNEMENT

- 13 Campagnes de communication
- 14 Activités de financement

15 LES DONATEURS

- 15 Pourquoi faire un don à la Fondation?
- 16 La générosité en chiffres
- 16 Cercle des leaders de la santé

17 ÉTATS FINANCIERS

- 18 Rapport de l'auditeur indépendant
- 20 Résultats et actif net
- 21 Flux de trésorerie
- 22 Situation financière
- 23 Notes complémentaires

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives Canada, 2022
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022
ISSN 1923-838X (Imprimé)
ISSN 1923-8398 (En ligne)

© Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2022
Tous droits réservés.

Créé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 4V4

514 935-2501 ou 1 800 363-6048, poste 500

info@fondationoiiq.org / fondationoiiq.org

NOTRE MISSION RENOUVELÉE

La Fondation de l'OIIQ a pour mission d'encourager les études en sciences infirmières ainsi que le développement professionnel des infirmières et infirmiers du Québec en offrant un soutien financier, facilitant ainsi l'acquisition de compétences approfondies en soins infirmiers.

NOTRE VISION

Être reconnue comme un partenaire clé pour le soutien aux études en sciences infirmières et le développement professionnel des infirmières et infirmiers partout au Québec.

NOS VALEURS

L'engagement

De concert avec nos parties prenantes, notre engagement est de déployer les moyens mis à notre disposition afin de réaliser notre mission.

La collaboration

La collaboration est la compétence au cœur de notre modèle de gestion, permettant ainsi de créer des collaborations durables et innovatrices.

La réalisation

L'apprentissage et le développement des compétences sont mis de l'avant afin que les infirmières et infirmiers d'aujourd'hui et de demain atteignent leur plein potentiel.

LA FONDATION EN BREF

35 ANS
d'existence

PLUS DE
33 000
DONATEURS
pour l'exercice 2021-2022

12
ADMINISTRATEURS
constituant le Conseil d'administration

5
**NOUVELLES ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES**
et une mission renouvelée en 2021

MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'actualité de la dernière année nous l'a encore démontré : l'expertise infirmière joue un rôle clé dans la santé de la population québécoise. Notre savoir et notre savoir-faire ont été de nouveau fortement sollicités, que ce soit entre autres dans le cadre des différentes campagnes de vaccination ou du programme *Je contribue*. La grande force et la mobilisation des infirmières et infirmiers continuent de m'impressionner.

Bien que l'année ait également été jalonnée de défis et de contraintes compte tenu du contexte pandémique, la Fondation a pu continuer de travailler de manière soutenue sur le déploiement de son plan stratégique 2022-2025.

Nos réalisations des derniers mois ont surtout concerné les premier et deuxième volets des cinq nouvelles orientations adoptées, soit d'offrir des programmes de bourses favorisant l'équité régionale et la diversité des domaines de pratique ainsi que de promouvoir notre mission renouvelée en favorisant son rayonnement partout au Québec.

De ce fait, la subvention *Pour mieux soigner* et le prix *Coup de cœur leadership* ont été officiellement remplacés cette année par de nouvelles formes de soutien financier. Nous avons poursuivi néanmoins avec grand intérêt les travaux en cours avec les lauréats *Pour mieux soigner* 2020, 2019 et 2018, soit respectivement les équipes du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Cela dit, en concordance avec la nouvelle mission de la Fondation et dans l'optique de la faire rayonner partout en région, nous avons eu le bonheur d'offrir exceptionnellement cette année les prix *Reconnaissance régionale*. Cette distinction a permis de souligner le travail remarquable d'organismes qui mettent en valeur l'expertise infirmière au quotidien dans les différentes régions de la province en leur remettant chacun 10 000 \$ en subvention. Nous avons eu la chance de travailler en collaboration avec les 12 différentes sections de l'Ordre (ORII) en vue de la sélection des organismes lauréats.

Ce partenariat des plus heureux a permis d'assurer une équité régionale.

C'est donc dans ce même esprit de mettre en lumière la relève de partout au Québec que la Fondation reconduit sa collaboration avec les ordres régionaux en 2022 dans le cadre du tout nouveau programme de bourses d'études universitaires de 1^{er} cycle. En effet, les sections de l'Ordre composeront les 12 jurys régionaux qui pourront décerner jusqu'à 23 bourses à des infirmières et infirmiers souhaitant poursuivre leurs études au baccalauréat cet automne.

Parallèlement, un programme de bourses de 2^e cycle a été également mis sur pied; quatre bourses seront offertes aux personnes désirant compléter leur maîtrise. Nous nous sommes donné comme mission l'an dernier d'encourager les études en sciences infirmières et le développement professionnel. Ces deux nouveaux programmes de bourses universitaires de 1^{er} et de 2^e cycles représentent donc la concrétisation de cette stratégie. Nous le savons, les besoins de la population québécoise en matière de santé évoluent et se complexifient. C'est donc la raison pour laquelle, à titre de Fondation de l'OIIQ, nous souhaitons nous rapprocher des besoins des infirmières et infirmiers sur le terrain en favorisant et en facilitant l'acquisition de compétences approfondies.

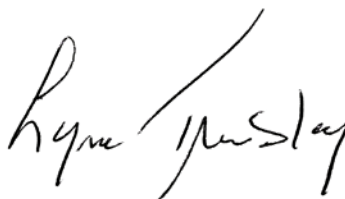
Dans le même ordre d'idées, nous avons eu l'honneur d'offrir en 2021 pour la toute première fois les bourses Noëllette-Drouin à deux lauréates au parcours d'exception, qui ont complété leur baccalauréat en sciences infirmières durant l'année. Francesca Robinson de Montréal et Molie Jutras de Sainte-Perpétue se sont ainsi vu remettre une bourse de 10 000 \$ chacune. Je tiens à remercier chaleureusement Mario et André Drouin, les neveux de Noëllette Drouin, qui ont eu l'initiative de ce programme, qui sera d'ailleurs renouvelé pour les cinq prochaines années, et ce, à notre plus grand plaisir.

La Fondation pourra également compter sur un autre don familial dès 2022 en vue de l'offre d'un nouveau programme annuel, soit la bourse Joan-Walker-Payette de 2 500 \$. Nous sommes très reconnaissants de la générosité de la famille Walker-Payette qui, grâce à ce soutien financier, souhaite aider des infirmières

et infirmiers diplômés hors Canada à effectuer leur stage. Nous sommes heureux de proposer ce modèle de donation qui permet non seulement de perpétuer la mémoire d'une personne, mais également d'honorer les parcours hors du commun d'infirmières et infirmiers ayant contribué au développement de leur profession, tout en inspirant la relève.

Par ailleurs, l'année 2021 a marqué le retour de la Soirée Florence après une année d'absence. Étant donné les conditions de distanciation sociale, l'équipe a dû faire preuve d'ingéniosité pour organiser cet événement festif à l'honneur des infirmières et infirmiers du Québec. Cette soirée entièrement virtuelle et aux couleurs de l'émission « En direct de l'univers » a obtenu un grand succès, tant auprès des personnes nommées et gagnantes que des partenaires et nombreux donateurs. Je remercie l'ensemble des gens ayant œuvré pour assurer la réussite de cette soirée mémorable.

Pour la prochaine année, la Fondation continuera de travailler sur ses nouvelles orientations, tout particulièrement le troisième volet, qui vise à optimiser et à diversifier les sources de financement en vue d'assurer la pérennité des projets. Chaque don compte. Nous souhaitons d'ailleurs remercier tout particulièrement les membres de l'OIIQ qui, chaque année, offrent généreusement un don à la Fondation au moment de leur inscription au Tableau. C'est grâce à ce petit geste que nous pouvons, chaque année, aider des infirmières et infirmiers à se développer professionnellement en sciences infirmières, de sorte qu'ils puissent ainsi mieux soigner la population québécoise.



Lyne Tremblay, inf., M. Sc. inf.
Présidente

Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Au cours de l'année 2021, des travaux portant sur l'avenir de la Fondation de l'OIIQ ont été menés afin que sa mission soit renouvelée et se rapproche davantage des besoins de la profession infirmière au Québec. Des travaux visant l'adoption d'un plan stratégique 2022–2025 par le Conseil d'administration de la Fondation de l'OIIQ en juillet 2021 se sont déroulés, en réponse à l'adoption des cinq orientations stratégiques suivantes, à l'hiver 2021, par le Conseil d'administration de l'OIIQ :



1. Offrir des programmes de bourses d'études favorisant l'équité régionale et la diversité des domaines de pratique.



2. Promouvoir la mission renouvelée de la Fondation de l'OIIQ en favorisant son rayonnement partout au Québec.



3. Optimiser et diversifier les sources de financement.



4. Actualiser la gouvernance de la Fondation afin de l'arrimer à sa mission renouvelée.



5. Adopter une gestion performante pour assurer la pérennité de la Fondation.

La Fondation contribuera ainsi à soutenir la relève infirmière et à appuyer le développement de l'expertise infirmière dans l'optique d'améliorer la qualité des soins, et ce, au bénéfice de la population.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2022



PRÉSIDENTE

Lyne Tremblay
Inf., M. Sc. inf.
Consultante en soins infirmiers



VICE-PRÉSIDENTE

Odette Roy
Inf., M. Sc. inf., M.A.P., Ph. D.
Professeure associée à la Faculté
des sciences infirmières
Université de Montréal



TRÉSORIER

Michel Guindon
B.A.A., M.B.A., Ph. D., FCPA
Professeur honoraire
HEC Montréal



ADMINISTRATRICE

Marie Cacchione
Directrice principale de district
TD ASSURANCE



ADMINISTRATEUR

Mario Dion
B. Sc. Act.
Administrateur
Directeur des ventes –
assurance collective
Lussier Dale Parizeau



ADMINISTRATEUR

Luc Mathieu
Inf., DBA
Président
Ordre des infirmières et
infirmiers du Québec



ADMINISTRATEUR

Sylvain Nolet
Vice-président
et chef de la souscription
en assurance des entreprises
Beneva, née du regroupement
de La Capitale et SSQ assurance



ADMINISTRATRICE

Suzanne Paiement
B. Sc. erg., CRHA
Administratrice
Associée, santé Normandin Beaudry



ADMINISTRATEUR

Mario Parent
Président
Cosior TI



ADMINISTRATEUR

Louis Vaillancourt
Directeur-Stratégie et
exécution marketing
Banque Nationale



ADMINISTRATEUR

André Vautour
Avocat, M.B.A.
Associé
Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L.,
Avocats



ADMINISTRATEUR

David Veillette
M.B.A., LL. B.
Vice-président,
Affaires gouvernementales
Affaires publiques
McKesson Canada

BOURSES NOËLLETTE-DROUIN

Soutenir la relève infirmière en hommage à une personnalité au grand cœur

En 2021, la Fondation a eu le plaisir d'offrir pour la première fois les deux bourses Noëllette-Drouin, d'une valeur de 10 000 \$ chacune.



Ce nouveau programme de bourses est le fruit de l'initiative et du don généreux de Mario et André Drouin, neveux de Noëllette Drouin. À la suite du décès de leur tante en 2019, ils ont souhaité que le parcours atypique de cette infirmière soit source d'inspiration pour des membres de la relève infirmière du Québec.

Cette bourse, créée en avril 2021, souligne ainsi la personnalité hors du commun et inspirante de Noëllette Drouin, dont la philosophie de vie combinait le bien-être des autres, la persévérance et la passion. Les personnes lauréates de la bourse se démarquent par leur vivacité et leur engagement, et contribuent ainsi à perpétuer l'héritage de cette infirmière au grand cœur.

Ce soutien financier, qui entre en droite ligne avec la mission renouvelée de la Fondation, encourage l'avancement de la profession infirmière en offrant chaque année une bourse à deux étudiantes ou étudiants au baccalauréat en sciences infirmières pour les aider à compléter leur parcours universitaire.

Le programme de bourses Noëllette-Drouin reconduit pour les cinq prochaines années

Grâce à la généreuse contribution de Mario et André Drouin, neveux de Noëllette Drouin, deux bourses provinciales d'une valeur de 10 000 \$ chacune seront de nouveau offertes annuellement, et ce, jusqu'en 2026, à des étudiantes et étudiants qui entament leur dernière année de leur programme universitaire de 1^{er} cycle en sciences infirmières.

La Fondation tient à les remercier pour leur généreux don, lequel contribuera au développement professionnel des infirmières et infirmiers tout en soulignant le parcours remarquable de leur tante Noëllette Drouin. Les prochaines personnes lauréates seront dévoilées à l'automne 2022.



De gauche à droite: André Drouin, la lauréate Molie Jutras, Mario Drouin

Deux parcours exceptionnels

Les deux premières lauréates de la bourse d'études Noëllette-Drouin révélées en décembre 2021, Francesca Robinson et Molie Jutras, ont chacune reçu 10 000 \$ pour les aider à compléter leur formation universitaire en sciences infirmières.

Francesca Robinson

Lauréate de la bourse Noëllette-Drouin 2021

Le parcours de Francesca Robinson, de Montréal, est marqué par la **persévérance** et la **volonté d'aider la communauté**.

Décrocheuse à 16 ans, elle a repris ses études à l'âge de 28 ans et obtenu son diplôme d'études secondaires l'année de la naissance de sa première fille. Elle a également agi à titre de proche aidante de son père décédé d'un cancer.

Dans le contexte difficile de la pandémie, elle est quand même parvenue à maintenir une note parfaite de 4.0 au baccalauréat, en plus de s'impliquer bénévolement auprès de Suicide Action Montréal et dans un centre de jour pour personnes en situation d'itinérance.



« Je suis très reconnaissante envers la Fondation, qui me permettra de terminer mes études au baccalauréat, de poursuivre des études de maîtrise et, à terme, de réaliser mon rêve de devenir infirmière praticienne spécialisée. »

Francesca Robinson



« Je tiens à remercier la Fondation, qui me permettra ainsi d'approfondir mes connaissances et mon action auprès de la relève infirmière et des victimes d'agression sexuelle. Je suis convaincue de pouvoir faire une différence auprès d'elles par l'accompagnement que je procure aux familles touchées par une telle épreuve. Je veux aussi remercier ma famille, mes proches ainsi que toutes les personnes qui ont cru en moi. Je n'oublie pas d'où je viens. »

Molie Jutras

Molie Jutras

Lauréate de la bourse Noëllette-Drouin 2021

Molie Jutras, de Sainte-Perpétue dans le Centre-du-Québec, se démarque par son **engagement**.

Elle choisit de poursuivre des études de baccalauréat en sciences infirmières alors qu'elle travaille à l'unité de soins pédiatriques du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine.

Elle est notamment active au sein du comité de la relève infirmière du CHU Sainte-Justine, en plus d'agir comme infirmière auprès des mineurs victimes d'agression sexuelle.

« Le parcours hors du commun et les valeurs humaines de Francesca Robinson et de Molie Jutras ont grandement inspiré les membres du jury. La Fondation est très heureuse de les appuyer dans leurs projets. »

Lyne Tremblay

Présidente de la Fondation de l'OIIQ

PRIX RECONNAISSANCE RÉGIONALE

Des organismes « coup de cœur » à la grandeur du Québec

Afin de souligner le développement de l'expertise infirmière qui a cours partout sur le territoire québécois, la Fondation a exceptionnellement offert en 2021 le prix Reconnaissance régionale à des organismes situés aux quatre coins de la province.

Cette distinction, exclusivement remise en 2021, visait à reconnaître dans toutes les régions du Québec des organismes à but non lucratif ou de bienfaisance « coup de cœur » qui mettent en valeur l'expertise, le leadership et l'autonomie des infirmières et infirmiers,

afin de contribuer à améliorer la qualité de vie et la santé des personnes qui bénéficient de ces services.

Ce prix était accompagné d'une subvention de 10 000 \$, permettant notamment aux lauréats d'assurer la continuité des services offerts, ainsi que de créer ou d'élargir l'offre de services en soins infirmiers.

Les organismes lauréats des prix *Reconnaissance régionale* ont été sélectionnés par la section de l'OIIQ située dans leur région attitrée.



Les gagnants

- A** Clinique SPOT (Québec)
- B** Clinique des femmes de l'Outaouais (Outaouais)
- C** Vivre 100 Fibromes (Montréal/Laval)
- D** Centre de santé des femmes de la Mauricie (Mauricie et du Centre-du-Québec)
- E** Pacte de rue (Montérégie)
- F** Camp Papillon (Laurentides/Lanaudière)
- G** Résidence pour aînés Village Grace (Estrie)
- H** Maison de soins palliatifs L'Élyme des sables (Côte-Nord)
- I** Clinique mobile Le Monarque (Chaudière-Appalaches)
- J** Maison Marie-Élisabeth (Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)
- K** Maison de l'envol (Abitibi-Témiscamingue)

CRÉATION DE DEUX PROGRAMMES DE BOURSES UNIVERSITAIRES

Soutenir la relève infirmière en hommage à une personnalité au grand cœur

La Fondation est heureuse d'annoncer la création, pour l'année 2022-2023, de deux nouveaux programmes de bourses d'études universitaires destinés aux infirmières et infirmiers qui souhaitent poursuivre leurs études en sciences infirmières.

Ce nouveau soutien financier entre en droite ligne avec les nouvelles orientations de la Fondation, qui souhaitait rendre plus tangible le réinvestissement du don des membres. Soutenir le développement professionnel, c'est redonner directement aux membres dans un geste de proximité.

Même si l'évaluation du dossier scolaire est prise en compte dans le processus de sélection des candidatures, ces deux nouveaux programmes ne sont aucunement des bourses d'excellence et prennent plutôt en considération les réalisations des personnes candidates. Ces dernières doivent surtout et avant tout être reconnues pour leur engagement et leur implication; leur parcours doit également permettre de constater qu'elles incarnent des valeurs de collaboration et d'entraide.

Programme annuel de bourses du 1^{er} cycle

Le nouveau programme annuel de bourses de 1^{er} cycle de la Fondation offrira jusqu'à 23 bourses régionales de 7000\$ destinées aux membres diplômés du DEC et aux CEPI du parcours DEC-BAC qui amorceront leurs études universitaires au baccalauréat en sciences infirmières.

Ces bourses sont offertes en partenariat avec les sections de l'OIIQ. Douze jurys régionaux décerneront les bourses qui ont été attribuées équitablement selon la répartition des membres de l'Ordre sur le territoire québécois.

BOURSES DE 1^{ER} CYCLE OFFERTES PAR RÉGION

Montréal/Laval	5
Montérégie	4
Laurentides/Lanaudière	3
Québec	3
Estrie	1
Mauricie et Centre-du-Québec	1
Chaudière-Appalaches	1
Saguenay-Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec	1
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1
Outaouais	1
Abitibi-Témiscamingue	1
Côte-Nord	1

Programme annuel de bourses du 2^e cycle

Quatre bourses provinciales de 10000\$ seront quant à elles attribuées aux membres qui entament leur formation universitaire de 2^e cycle en sciences infirmières ou dans un des domaines connexes jugés pertinents.





NOUVELLE BOURSE JOAN-WALKER-PAYETTE

Une toute nouvelle bourse destinée aux infirmières et infirmiers diplômés hors Canada verra le jour en 2022 au sein de la Fondation.

La bourse Joan-Walker-Payette a été créée en l'honneur du courage et de la persévérance de Joan Walker-Payette, fille d'immigrants qui, grâce à sa détermination, a été reçue comme infirmière en 1958 après avoir travaillé plusieurs années pour payer ses études.

Une **bourse annuelle de 2500\$** sera attribuée pendant une période minimale de dix ans à une infirmière ou à un infirmier diplômé hors Canada et qui est en processus d'obtention d'un permis de l'OIIQ, notamment pour l'aider à combler ses besoins lors d'un stage non rémunéré.

Les candidatures seront soumises à la Fondation par des maisons d'enseignement qui accueillent des stagiaires diplômés hors Canada. La première personne lauréate de la bourse sera connue au cours de l'automne 2022.



SUBVENTIONS POUR MIEUX SOIGNER

De 2013 à 2020, la subvention Pour mieux soigner a apporté un soutien financier pouvant aller jusqu'à 250 000 \$ à des initiatives d'infirmières et infirmiers qui proposaient des moyens concrets de mieux soigner, visant à améliorer l'accès aux soins offerts à la population québécoise tout en favorisant l'avancement de la profession infirmière.

En 2021, l'adoption d'un nouveau plan stratégique a amené la Fondation à revoir ses programmes de subvention afin que ces derniers concordent avec sa mission renouvelée et répondent davantage aux besoins des infirmières et infirmiers. Ces nouvelles orientations ont donc mis fin au programme *Pour mieux soigner*.

La Fondation continue toutefois d'honorer les derniers paiements des subventions des projets en cours et de suivre, avec grand intérêt, le développement de ces propositions cliniques innovantes.



L'humain au quotidien pour les 75 ans et plus Subvention *Pour mieux soigner* 2020

Une équipe du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est lauréate de la subvention *Pour mieux soigner* en 2020 pour son projet « l'Humain au quotidien ».

Combinant expertises cliniques, formation et recherche, le projet « l'Humain au quotidien » est novateur au chapitre de l'avancement des pratiques infirmières dans une perspective de déploiement et d'amélioration des soins humanistes destinés aux personnes de 75 ans et plus ainsi qu'à leurs proches aidants, et ce, tout au long du continuum de soins et de services.

Grâce au soutien financier de la Fondation, cette clientèle du CCSMTL bénéficiera de soins d'accompagnement spécifiques de l'équipe d'infirmières et infirmiers qui y exercent et qui auront coconstruit, au moyen d'une pratique réflexive, des interventions optimisées pour cette clientèle et ses proches. Ces soins bonifiés auront des effets positifs non seulement sur la clientèle hospitalisée et le personnel infirmier, mais également sur les coûts de santé.

Pour plus de détails sur les subventions *Pour mieux soigner* accordées au cours des dernières années, nous vous invitons à consulter le site internet de la Fondation de l'OIIQ au lien suivant :

fondationoiiq.org/pourmieuxsoigner.

Implantation d'une intervention de soins infirmiers de proximité innovante auprès des personnes réfugiées

Subvention Pour mieux soigner 2019

L'équipe du CIUSSS de l'Estrie – CHUS a obtenu en 2019 l'appui financier de la Fondation de l'OIIQ pour son projet intitulé « Implantation d'une intervention de soins infirmiers de proximité innovante auprès des personnes réfugiées », et ce, afin d'assurer la continuité des trajectoires de soins et des services des personnes réfugiées dans deux quartiers défavorisés de Sherbrooke.

Ce projet novateur, qui s'est tenu de 2019 à 2022, a ainsi permis aux infirmières et infirmiers impliqués de mettre en œuvre la pleine étendue de leur pratique en réalisant, auprès de cette clientèle, l'ensemble des activités pour lesquelles ils détiennent la formation et les compétences.

Les services de proximité implantés dans les deux quartiers sherbrookoïses ont répondu aux besoins des usagers, en plus d'améliorer l'accessibilité des services de santé. Comme le souligne le groupe de travail dans son rapport final, le projet a permis d'éviter le gaspillage des ressources et les multiples consultations auprès des différents professionnels pour un même problème. La présence des IPSPL a permis de répondre à des problèmes de santé courants, ce qui a augmenté par le fait même les disponibilités des médecins, surtout pour les cas complexes de santé.



Intégration précoce de l'approche palliative : un domaine d'expertise infirmière et une approche novatrice en GMF basée sur l'expérience patient

Subvention Pour mieux soigner 2018

Le projet ACCEPt (Accompagnement, Communication, Compréhension via l'Expérience Patient) a été mis sur pied en 2018 par le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean et avait pour but de favoriser un accompagnement précoce, par des infirmières et infirmiers en groupe de médecine familiale (GMF), des personnes touchées par le cancer, y compris le patient et ses proches.

Malgré un ralentissement dû à la pandémie de COVID-19, l'équipe a pu mener le projet à bon port à l'automne 2021 et obtenir des résultats des plus intéressants. La subvention a ainsi permis aux infirmières cliniciennes et infirmiers cliniciens en GMF du projet de mettre en œuvre de nouvelles pratiques cliniques, d'assurer un meilleur suivi de la clientèle tout au long du continuum de soins et de services, d'introduire une nouvelle trajectoire de suivi, de jouer un rôle de leader, ainsi que de soutenir et mieux accompagner le patient et sa famille dans ces moments si difficiles.

Différentes présentations ont été prévues dans les milieux cliniques et les tables des directions du CIUSSS afin de diffuser les connaissances émergentes de ce projet et ainsi, d'aider des implantations ultérieures de ce type d'accompagnement.



CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Grâce à des communications régulières, la Fondation de l'OIIQ fait connaître les personnes lauréates des différentes distinctions, les projets qu'elle subventionne ainsi que sa mission.

Perspective infirmière

La revue *Perspective infirmière* présente, dans chacune de ses éditions, une rubrique de la Fondation accompagnée d'une annonce publicitaire.

La revue est distribuée quatre fois par année en version imprimée à quelque 80 000 infirmières et infirmiers et à environ 6 000 étudiantes et étudiants. Elle est également accessible en version numérique gratuitement sur le [site Web](#) de l'OIIQ.



Infolettre

Outil précieux, l'infolettre permet à la Fondation de communiquer avec quelque 41 000 abonnés pour les informer de l'évolution des projets.



Site Web

Le [site Web de la Fondation](#) est régulièrement mis à jour et tient informées toutes les personnes qui le souhaitent sur l'ensemble des initiatives passées et en cours de la Fondation.



ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Afin de soutenir des projets infirmiers porteurs pour la profession infirmière et la population québécoise et de poursuivre sa mission renouvelée, la Fondation de l'OIIQ a poursuivi ses efforts de collecte de fonds en 2021-2022. Voici un résumé des principales activités.

Campagne annuelle auprès des infirmières et infirmiers

Sur le thème « Je clique. Je donne. Nous soignons! », les infirmières et infirmiers ont été invités à faire un don de 5 \$ au moment de leur inscription au Tableau 2021-2022 de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Solidaires et sensibilisés à cette cause, 42 % des membres de la profession ont accepté de soutenir la Fondation, ce qui a permis d'amasser 177 416 \$.

La Soirée Florence 2021

L'année 2021 a été marquée par le retour de la grande fête annuelle de la profession infirmière, la Soirée Florence, cette fois en mode virtuel.

La 18^e Soirée Florence s'est tenue le 6 mai 2021 et a célébré en grand l'expertise infirmière à travers les parcours impressionnants des 21 finalistes des prix Florence.

Plus de 1 500 personnes se sont connectées à travers le Québec à cet événement virtuel mémorable, ce qui a permis de remettre la somme de 41 399 \$ à la Fondation.

La Soirée a repris le concept de la très populaire émission de télévision *En direct de l'univers*, sous l'animation de France Beaudoin, accompagnée de plus de 15 artistes qui ont interprété de grands succès au fur et à mesure qu'étaient dévoilés les sept lauréats des prix Florence.

Cet événement-bénéfice unique au profit de la Fondation de l'OIIQ se voulait également une célébration et un hommage destinés à l'ensemble des membres de la profession pour leur mobilisation sans précédent en vue de lutter contre la pandémie.

Dons commémoratifs et autres dons

Les dons divers, y compris ceux à la mémoire de personnes décédées, ont rapporté 5 253 \$ en plus des 20 000 \$ en dons de la famille de madame Noëlette Drouin.



Présentateur officiel



Partenaires de l'événement



Ingram School of Nursing | École des sciences infirmières Ingram

Faculté des sciences infirmières



POURQUOI FAIRE UN DON À LA FONDATION?



Pour mettre en lumière
L'EXPERTISE INFIRMIÈRE
et le rôle essentiel des infirmières et infirmiers dans le système de santé.



Pour faciliter l'acquisition de
COMPÉTENCES APPROFONDIES
en soins infirmiers.



Pour exprimer sa
RECONNAISSANCE
à une infirmière ou à un infirmier qui a facilité notre parcours dans la maladie ou celui d'un proche.



Pour **SOUTENIR UNE PROFESSION** qui suscite l'admiration et qui compte plus de **80 000 INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS** au Québec. Plus que jamais, les infirmières et infirmiers du Québec sont appelés à jouer un rôle prédominant sur les plans de l'accès aux soins et de la qualité de ces derniers.



Pour **ENCOURAGER** les études en sciences infirmières.



Pour appuyer le **DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL** des infirmières et infirmiers partout au Québec.



Pour investir dans le **PROGRÈS ET L'AVENIR** des soins de santé.

Votre soutien accélère le développement du plein potentiel des infirmières et infirmiers, de sorte qu'ils soient à même de mieux soigner.

LA GÉNÉROSITÉ EN CHIFFRES



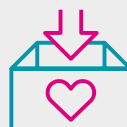
Plus de
33 000 DONATEURS
pour l'exercice 2021-2022



PLUS DE 202 669 \$
en dons



177 416 \$ EN DON
d'infirmières et d'infirmiers
lors de l'inscription au Tableau



20 000 \$ EN DON
de la famille de madame
Noëlette Drouin

CERCLE DES LEADERS DE LA SANTÉ

Le Cercle des leaders de la santé regroupe des gens qui ont fait un don unique ou cumulatif de 250 \$ ou plus, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, afin de soutenir l'avancement de la profession infirmière et des soins de santé au Québec.

CERCLE DES LEADERS DE LA SANTÉ 2021

Denise Beaulieu	Danielle Fleury	Guylaine Morin
Gertrude Bourdon	Marjolaine Héon	Nicholas Musafli
Sébastien Buisson	Lucille Juneau	Normandin Beaudry
Centre universitaire de santé McGill	Gracia Kasoki Katahwa	Patricia O'Connor
CHU Sainte-Justine	Manon Lacroix	Jeannine Pelland
Sylvie Cossette	Marguerite Lindsay	Carolyn Pepler
Léonie Côté-Martin	Hugo Loiseau	Raymond Chabot Grant Thornton
Manon Couture	Gervais Mailhot	Rosalia Sanzone
Odette Doyon	Sylvie Marier	Ghislaine Télémaque
Carolyne Dufresne	Luc Mathieu	Vincent Thibeault-Côté
Suzanne Durand	Christine Moore	Lyne Tremblay
Individus anonymes (26)	Entreprises anonymes (10)	

Pour en savoir plus: fondationoiq.org

Merci aux donateurs pour leur générosité!

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

- 18 Rapport de l'auditeur indépendant
- 20 Résultats et actif net
- 21 Flux de trésorerie
- 22 Situation financière
- 23 Notes complémentaires

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Brant Thornton S.E. N.C. R.L.*¹

Montréal
Le 14 juin 2022

¹. CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A131601

RÉSULTATS ET ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022-03-31	2021-03-31
	\$	\$
PRODUITS		
Apports		
Inscriptions au Tableau	177 416	189 587
Bourse Noëllette-Drouin	20 000	—
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	15 000	15 000
Autres	5 253	92 195
Soirée Florence	157 485	—
Tournoi de golf	—	6 000
Intérêts	3 255	2 868
	378 409	305 650
CHARGES		
Prix Reconnaissance régionale	110 000	—
Bourse Noëllette-Drouin	20 000	—
Soirée Florence	116 086	—
Honoraires de gestion (note 6)	34 396	34 396
Honoraires professionnels	6 987	7 524
Frais de transaction	1 502	2 370
Assurances	1 498	1 418
Autres	7 242	4 876
	297 711	50 584
Excédent des produits par rapport aux charges	80 698	255 066
Actif net au début	731 469	476 403
Actif net à la fin	812 167	731 469

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022-03-31	2021-03-31
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	80 698	255 066
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Apports à recevoir et autres créances	(6 714)	1 515
Frais payés d'avance	(26 501)	—
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	661	(48 431)
Subventions à verser	(112 500)	(125 000)
Produits reportés	8 580	645
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(55 776)	83 795
Encaisse au début	908 861	825 066
Encaisse à la fin	853 085	908 861

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

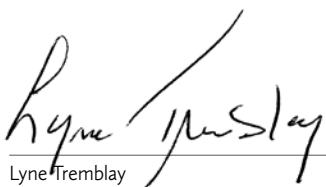
SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2022

	2022-03-31	2021-03-31
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	853 085	908 861
Apports à recevoir et autres créances (note 4)	180 458	173 744
Frais payés d'avance	30 742	4 241
	1 064 285	1 086 846
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	9 026	8 365
Dû à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, sans intérêt	36 792	36 792
Subventions à verser	123 750	236 250
Produits reportés (note 5)	82 550	73 970
	252 118	355 377
ACTIF NET		
Non affecté	812 167	731 469
	1 064 285	1 086 846

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,


Lyne Tremblay
Présidente

Michel Guindon
Trésorier

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (ci-après la « Fondation »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation a pour mission de promouvoir l'avancement des sciences et des soins infirmiers et de stimuler l'intérêt envers ces disciplines.

2. MODIFICATION COMPTABLE

Le 1^{er} avril 2021, la Fondation a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également qu'un organisme comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Dans le cas des actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, la Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Soirée Florence

Les produits de la Soirée Florence provenant des activités à crédit sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties, lorsque l'événement a eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Pour les produits de la Soirée Florence encaissés au comptant, ils sont comptabilisés lorsque l'événement a eu lieu et qu'ils sont encaissés. Le passif lié aux montants encaissés pour l'événement qui aura lieu après la fin d'exercice est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Tournoi de golf

Les produits du tournoi de golf sont comptabilisés conformément à l'entente entre les parties lorsque le tournoi a eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

4. APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	2022-03-31	2021-03-31
	\$	\$
Apports à recevoir liés aux inscriptions au Tableau de l'Ordre et perçus par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)	160 807	166 968
Comptes clients	5 360	—
Taxes à la consommation	14 291	6 776
	180 458	173 744

5. PRODUITS REPORTÉS

	2022-03-31	2021-03-31
	\$	\$
Solde au début	73 970	73 325
Montant constaté à titre de produits ou remboursé	(73 970)	(39 020)
Montant encaissé pour le prochain exercice	82 550	39 665
Solde à la fin	82 550	73 970

6. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

L'OIIQ est constitué en vertu de la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* et est régi par le *Code des professions*. Sa principale fonction est de protéger le public en contrôlant l'exercice de la profession par ses membres, en assurant la délivrance de permis d'exercice aux candidats à la profession et en maintenant à jour le Tableau des membres. L'OIIQ est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation détient un intérêt économique dans l'OIIQ, car elle obtient des services de gestion et d'administration de l'OIIQ en contrepartie d'une compensation non significative.

Les opérations effectuées avec l'OIIQ se détaillent comme suit :

	2022-03-31	2021-03-31
	\$	\$
PRODUITS		
Apports	15 000	15 000
CHARGES		
Honoraires de gestion	34 396	34 396

Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation a reçu de l'OIIQ en apports non monétaires des services tels que des bureaux, des ressources humaines, de la promotion, du matériel informatique et son site Web. En raison de la difficulté d'estimer la juste valeur de ces services, ces apports n'ont pas été comptabilisés.

7. RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir liés aux inscriptions au Tableau de l'OIIQ, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Pour mieux soigner.

fondationoiiq.org